

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Abstention(s) : 0

Pour : 15

Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 11/05/2026

PRESENTS : M. Philippe FAYOLLE, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. André MICHEL, Mme Annie BOMBOURG, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Nathalie STANDAERT, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD,

ABSENTS et EXCUSES : Mme Marie-Claire GARIN qui donne pouvoir à M. Philippe FAYOLLE, M. Philippe PROTIERE qui donne pouvoir à M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE qui donne pouvoir à M. Nicolas TISSEUR

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Amélie FLODROPS

N° 2026-05-18-03

OBJET : Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur le Directeur départemental des Finances Publique de la Loire concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs suite aux élections municipales.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré et voté

1° **Propose** pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| - Marie-Claire GARIN | - André MICHEL |
| - Annie BOMBOURG | - Jacqueline MURE |
| - Jacques FRANCON | - Amandine MILAN |
| - Jimmy GOUGAUD | - Amélie FLODROPS |
| - Evelyne BERT | - Nicole RESSICAUD |
| - Michel DELORME | - Béatrice RODRIGUES |
| - Chrystelle MALIGEAY | - Cécile BOULARD |
| - Georges FERRIER | - Florian GARDON |
| - Isabelle MARJOLLET | - Olivia SEON |
| - Sylvie SECOND | - Monique GAGNIERE |
| - Yolande POIRON | - Philippe PROTIERE |
| - Marie-Christine VALLET | - Fabien LARTAUD |

2° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Amélie FLODROPS



Le Maire,
Philippe FAYOLLE

